



CARA – Pôle d'échanges de SAUJON

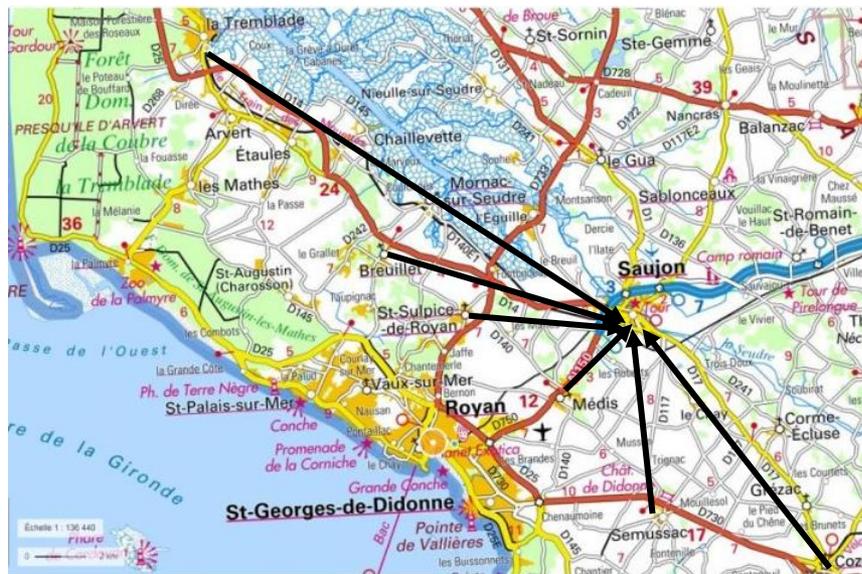
Concertation

Le 05 décembre 2017



Objectifs de l'étude

- Traiter le pôle d'échanges à l'échelle du territoire, en rabattant notamment les habitants des communes voisines sur Saujon plutôt que Royan
- Faciliter l'accès multimodal au pôle d'échanges (capacité de stationnement, gare routière, liaisons cyclables sécurisées, taxis, PMR ...)
- Améliorer le fonctionnement intermodal du pôle d'échanges (liaisons internes, arrêts de « proximité », gestion des conflits d'usage ...)
- Renforcer la qualité de service (sécurité, mobilier, services en gare ...)
- Inscrire le projet dans une ambition de qualité paysagère et des espaces publics



Objectifs de l'étude

Les objectifs prioritaires selon les participants à la seconde réunion de concertation :

- *maintenir un accès aisé à la gare et au stationnement depuis Saujon et les communes alentours ;*
- *proposer un aménagement qualitatif et paysager pour mettre fin à l'image vieillotte et triste de l'aménagement actuel ;*
- *promouvoir l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle en développant les cheminements piétons et les pistes cyclables, depuis et vers la gare de Saujon ;*
- *améliorer la lisibilité de l'aménagement et de ses abords en proposant une signalétique et un jalonnement adapté ;*
- *améliorer l'organisation du stationnement en proposant des espaces adaptés à chaque usage : voie de dépose minute, stationnement courte durée, stationnement longue durée, livraisons, etc. ;*
- *améliorer les conditions d'attente des usagers en proposant une gamme de mobilier adapté : bancs, abris, etc. ;*
- *renforcer et améliorer l'offre et l'accès aux transports en communs : proximité, horaires, amplitude ;*
- *améliorer la liaison avec le centre-ville en proposant un aménagement du boulevard Gambetta qui serait qualitatif, lisible et adapté aux piétons et aux cyclistes.*

Périmètres opérationnels



Le programme et le champ des possibles



Programme et champ des possibles par mode d'accès

La voirie et la circulation

PROGRAMME

- Partie Ouest (Clémenceau) : sécurisation du carrefour avec la route de Royan (attention au PN et à l'itinéraire cyclable), répartition équilibrée entre les modes en section courante, maintien d'une offre de stationnement pour le garage Peugeot et les riverains, qualité du traitement paysager car entrée de ville.
- Partie centrale (début av. Gambetta) : connexion / transition entre le pôle et le centre-ville, connexion directe entre Gambetta et le parvis, aménagement cyclable confortable et sécurisé, cheminements piétons accessibles et confortables, traitement paysager pour relier le pôle au centre-ville en maintenant activités tierces (Foire).
- Partie Est (Yves du Manoir) : cheminements piétons qualitatifs, itinéraire cyclable confortable et sécurisé, a priori stationnement des VL et PL liés à l'hôtel-restaurant, traitement paysager, notamment pour réduire l'impact paysager du stationnement PL

INVARIANTS et PREPOSITIONNEMENTS :

- assurer la gestion du transit qui devra continuer à passer par l'axe Est - Ouest



Le stationnement VL et PL

PROGRAMME

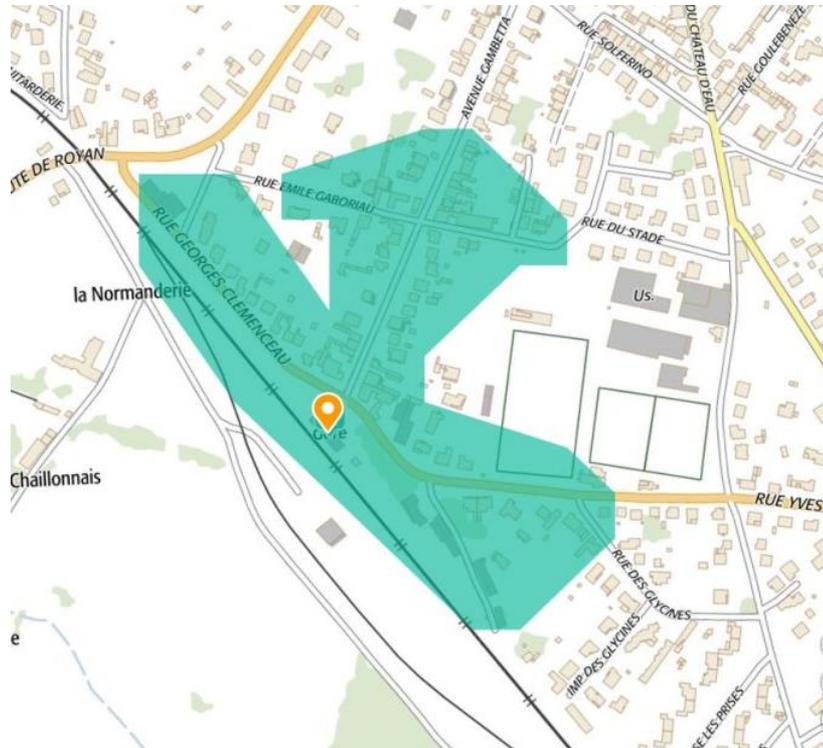
- Une préservation du parvis par une sectorisation du stationnement en fonction des usages.
- Un espace de proximité dédié à la dépose minute et au stationnement PMR
- 20 à 30 places VL de courtes durées (1h à 1h30 éventuellement tarifée) en relation directe avec le parvis.
- Un parking longue durée signalé et dédié à l'ensemble des usages locaux (pôle d'échange, hôtel-restaurant si mutualisation de l'offre, parking relais, voire covoiturage).
- Deux places de livraison (SNCF et La Poste) éventuellement sur le parvis.
- Une station de taxis visible et directement accessible depuis le parvis

Offre par modes et usages	Quantité nb places
Stationnement libre et sécurisé vélos	32
Stationnement deux-roues motorisés	4
Gare routière	4*2
Station taxis urbains et réservés	5
Stationnement VP courte durée	25
Stationnement VP longue durée	90
Stationnement VP Hôtel de la gare	8
Stationnement PMR	2
Stationnement livraison	2
Stationnement VP hors pôle d'éch.	60
Stationnement PL hors pôle d'éch.	4

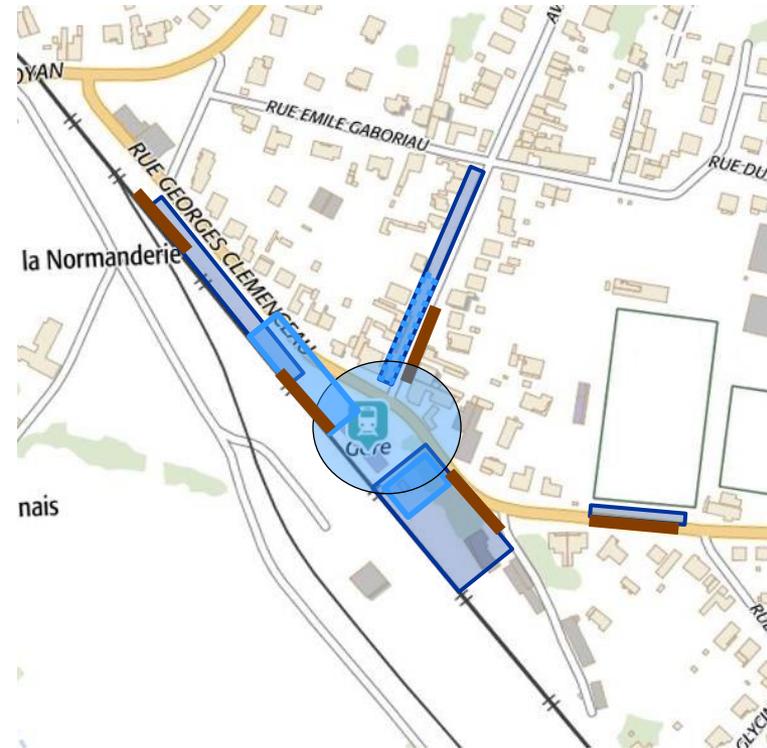
Le programme et le champ des possibles

Le stationnement VL et PL

RAYONNEMENT : 300 m. (estimation SCE)



INVARIANTS et PREPOSITIONNEMENTS :



-  Stationnement VL courte durée
-  Stationnement VL longue durée
-  Stationnement PL
-  Stationnements de proximité

Nota : ce périmètre est plus large que celui du pôle d'échanges mentionné page 50 du programme.

La tâche verte représente la zone d'expansion théoriquement possible du stationnement, pas la demande actuelle

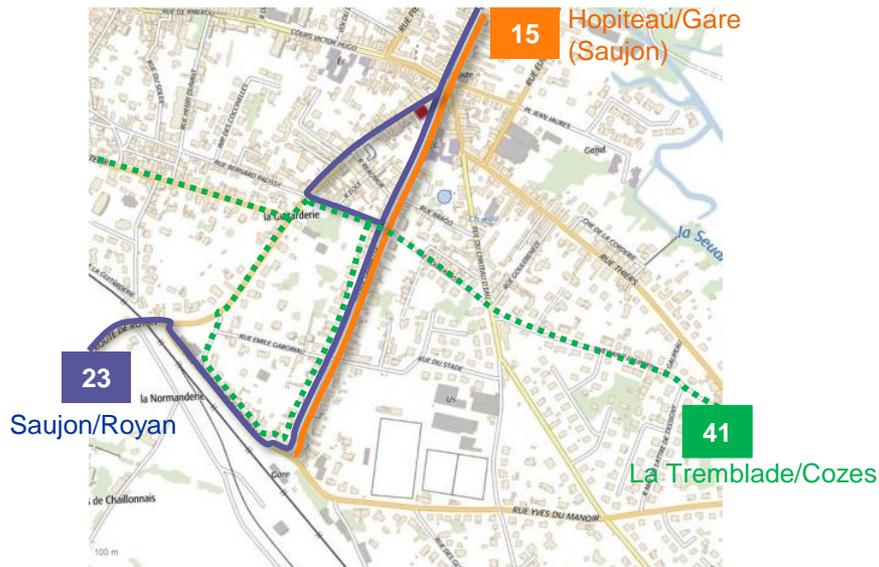
Le programme et le champ des possibles

Les transports collectifs

PROGRAMME

- Une gare routière visible et valorisée au sein du pôle d'échange
- 4 quais permettant une régulation entre montée-descente des cars et des TER (*nota : les 4*2 quais prévus au programme paraissent trop nombreux au regard des besoins et de l'espace*)
- Une signalétique extérieure et intérieure claire et lisible

RAYONNEMENT :



INVARIANTS et PREPOSITIONNEMENTS :



Nota : lignes 1 (Rochefort/Royan) et 12 (Saintes/Royan) du CD17 desservent Saujon mais provisoirement pas la gare (cela sera le cas une fois les travaux sur le pont réalisés)

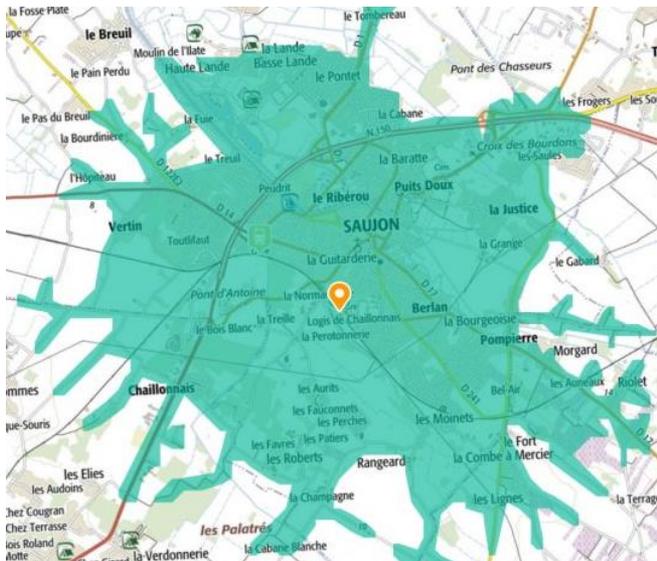
Le programme et le champ des possibles

Le vélo

PROGRAMME

- Intégrer la sécurisation du carrefour Gambetta/Clémenceau/Yves-du-Manoir dans la définition du parvis.
- Assurer une bonne desserte et des accès lisibles et sécurisés au pôle et notamment à la station vélos.
- Création d'une station vélos (stationnement abrité et éclairé, sécurisé et/ou en libre accès, station de gonflage).

RAYONNEMENT : 3 km



INVARIANTS et PREPOSITIONNEMENTS :



Le programme et le champ des possibles



La marche à pied

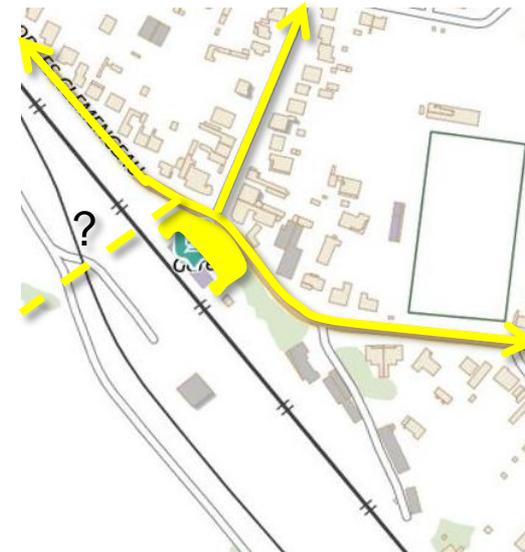
PROGRAMME

- Créer un espace piétonnier (parvis) valorisant les usages et assurant l'interconnexion entre les fonctions du pôle (gare routière, gare ferroviaire, taxis, cyclistes...).
- Améliorer et qualifier la perception du pôle dans le paysage urbain
- Assurer la sécurité et la lisibilité des flux piétons en fonction de leurs vocation

RAYONNEMENT : 1 km



INVARIANTS et PREPOSITIONNEMENTS :



Contraintes

CONTRAINTES GEOMETRIQUES

- Les emprises des voiries, notamment Yves-du-Manoir, nécessitent innovation réglementaire et mutualisation de certains usages (voie verte, chaussée à voie centrale banalisée...).
- La géométrie des lieux limite les variantes en terme d'insertion de la gare routière (rayon minimum de giration, accès riverains à préserver...).

CONTRAINTES TECHNIQUES

- Anticiper la création à terme d'une traversée des voies ferrées (passerelle ou souterrain).
- Conserver les WC publics existants (zone d'emprise du stationnement).
- Maintenir les accès sécurité relatifs à la défense incendie.
- Maintenir un accès PL aux locaux du CD17.
- Prévoir un accès spécifique (interdit au public) au bâtiment SNCF (maintenance, convoyeur de fonds).
- Prévoir l'installation d'ombrières photovoltaïques

CONTRAINTES FINANCIERES

- Respecter le budget identifié de 3,350 M€ options incluses.
- Considérer l'impact budgétaire de la passerelle urbaine



Premières esquisses de scénarii

Sc1

Concentration du stationnement
Gare routière en site propre et
connexion avec la gare
Piste cyclable sécurisée sur
Gambetta



Les esquisses proposées

Esquisse 1

Nombre total de places : 122 places
dont 2 PMR
24 CD
82 LD
17 proximité
(8 CD, 6DM, 3 Taxis)
Surface des ombrières : 645 m²

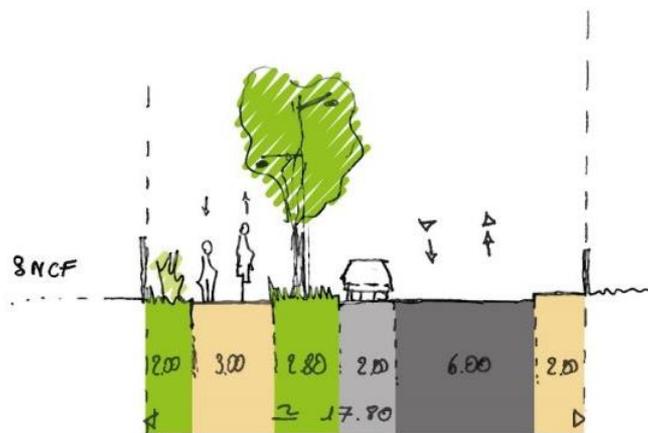


Légende

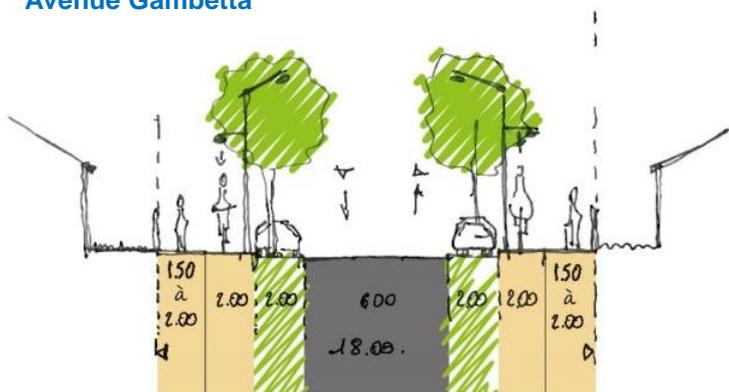
- Arbres plantés
- Arbres existants préservés
- Massif vivaces et graminées
- Parvis en béton désactivé
- Voie du parvis en enrobé grenailé
- Voie en enrobé
- Voie verte en stabilisé renforcé
- Trottoir et/ou piste cyclable en enrobé

Les esquisses proposées

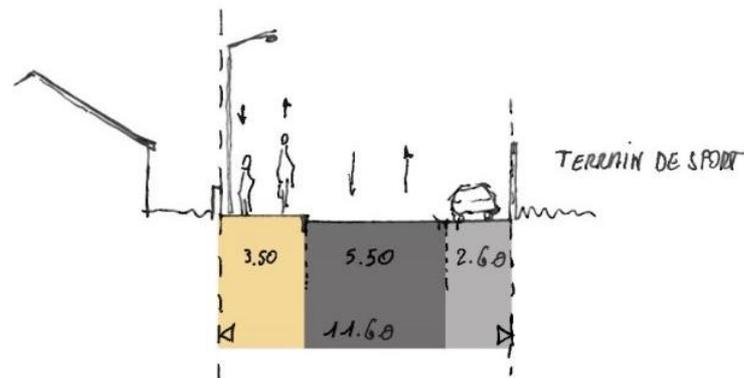
Rue Georges Clémenceau



Avenue Gambetta



Rue Yves du Manoir





Premières esquisses de scenarii

Sc2

Diffusion du stationnement et réduction
Gare routière en site propre et connexion avec la gare
Bande cyclable Gambetta moins sûre
Mais pas d'extension sur domaine SNCF



Les esquisses proposées

Esquisse 2

Nombre total de places : 97 places
dont 2 PMR
24 CD
57 LD
17 proximité
(8 CD, 6DM, 3 Taxis)

Surface des ombrières : 460 m²

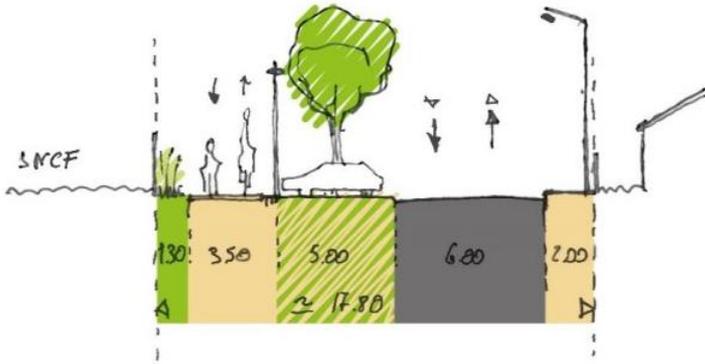


Légende

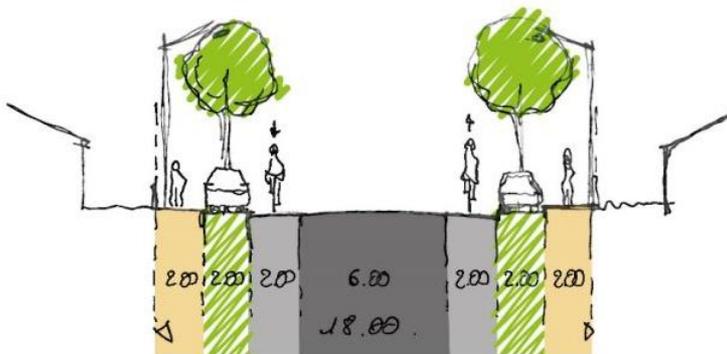
- Arbres plantés
- Arbres existants préservés
- Massif vivaces et graminées
- Parvis en béton désactivé
- Voie du parvis en enrobé grenailé
- Voie en enrobé
- Voie verte en stabilisé renforcé
- Trottoir et/ou piste cyclable en enrobé

Les esquisses proposées

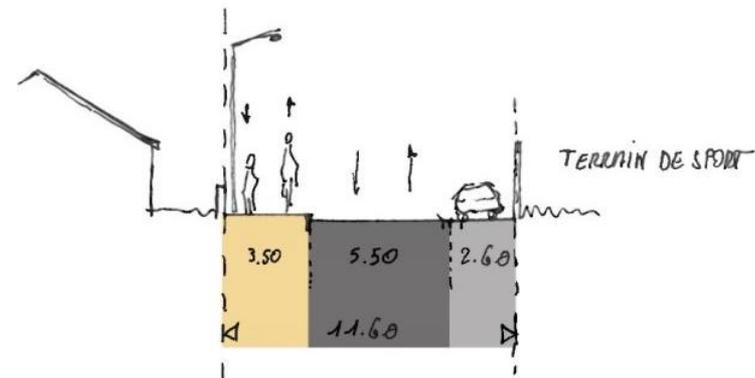
Rue Georges Clémenceau



Avenue Gambetta



Rue Yves du Manoir





Premières esquisses de scenarii

Sc3



Réalisation d'un parking en ouvrage... et diffusion de l'offre LD restante

Gare routière en position centrale
Moindre capacité CD hôtel de la gare

Eloignement du stationnement PL

Les esquisses proposées

Esquisse 3

Nombre total de places : 94 places
dont 2 PMR
24 CD
54 LD
14 proximité
(5 CD, 6DM, 3 Taxis)

Surface des ombrières : 680 m²

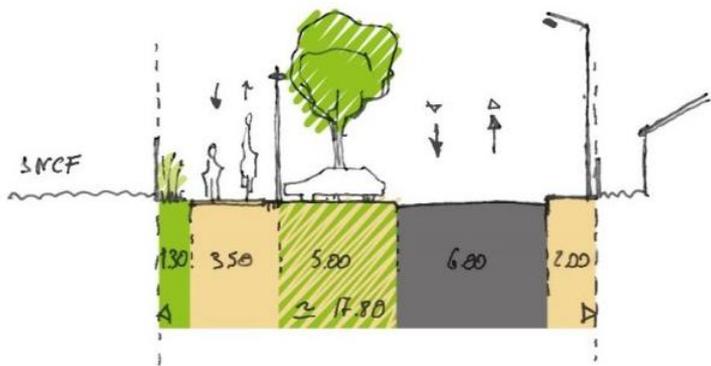


Légende

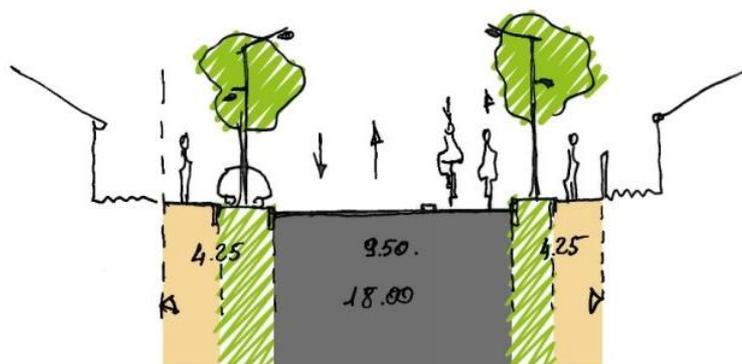
- Arbres plantés
- Arbres existants préservés
- Massif vivaces et graminées
- Parvis en béton désactivé
- Voie du parvis en enrobé grenailé
- Voie en enrobé
- Voie verte en stabilisé renforcé
- Trottoir et/ou piste cyclable en enrobé

Les esquisses proposées

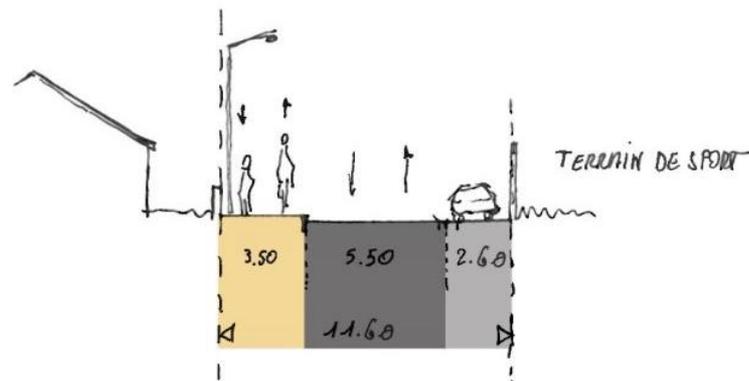
Rue Georges Clémenceau



Avenue Gambetta



Rue Yves du Manoir



Les esquisses proposées



Ambiances suggérées pour le parvis de la gare



Adelaide Zoo // Peter Bennetts
Fosse de plantation et jeu de niveau



Housing Katzenbach plaza // Robin Winogrand
Contraste fosse de plantation et revêtement



Engels plein // West8
Fosse de plantation assise



Szell Kalman plaza // Epitesz studio & Leptek terv
Continuité du graphisme entre fosse de plantation et sol



Parvis de la gare de Nantes // Phytolab
Contraste fosse de plantation et revêtement



Fosse de plantation assise

Le calendrier des études

	nov					déc					jan					fev					mars					avr					mai				
désignation des tâches	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22				
Présentation des scénarios en COPIL			■																																
concertation du public						■	■																												
études AVP						■	■	■	■	■	■																								
rencontres concessionnaires								■																											
investigations complémentaires						■	■	■	■	■	■																								
mise au point AVP											■	■	■	■																					
estimation et planning														■																					
validation par le MOA															■	■																			
COPIL AVP																■																			
concertation du public																	■	■																	
réunion publique																			■																
réalisation du dossier Permis d'aménager																	■	■	■	■															
Dossier cas par cas (35 jours d'instruction)																			■	■	■	■	■												
choix BE environnement																																			
Montage dossier Loi sur l'eau																																			
Etudes PRO																																			
Montage DCE																																			
validation par le MOA																																			
lancement des consultations																																			



www.sce.fr
GROUPE KERAN